

alimentant le compartiment à sels fixés de la colonne à distiller. Un magasin permet un stock de 800 tonnes.

L'Usine à benzols comprend : deux scrubbers dans lesquels se fait l'absorption de benzol par l'huile lourde provenant de la distillation des goudrons ; trois colonnes à distiller dont une pour le benzol brut et les deux autres pour les rectifications. Cette installation permet de faire toutes les catégories de benzols, y compris les toluols et les xylols. Neuf réservoirs de capacité variant de 20 à 40 mètres cubes emmagasinent des produits bruts et rectifiés.

## CHRONIQUE

### La préparation par flottage des schlamms charbonneux à la Mine Mont-Cenis (Bassin de la Ruhr)

Traduction résumée d'un article publié dans le numéro  
du 12 janvier 1924 de la revue « Glückauf ».

PAR

H. ANCIAUX

Ingénieur principal au Corps des Mines, à Mons.  
Délégué de la M. I. C. U. M. dans la Régence d'Aix-la-Chapelle.

Les caractéristiques du procédé sont :

- 1° L'injection d'air comprimé pour obtenir sans agitateur mécanique le mélange intime de la lavée ;
- 2° L'emploi de hautes colonnes d'écumes ;
- 3° La séparation de l'écume et des schistes dans une chambre distincte de la chambre d'agitation où se forme l'écume.

L'installation décrite fonctionne depuis un an et a une capacité de 5 tonnes à l'heure, soit 20.000 par an à raison de 14 heures par jour.

#### A. — Description et fonctionnement de l'appareil de flottage (fig. 1).

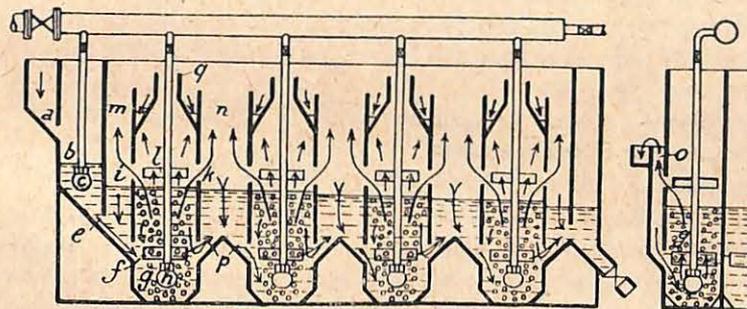


FIGURE 1.

La lavée entre par la fente *a* dans le compartiment *b* où elle est additionnée d'huile et fortement remuée par l'air injecté par le tuyau *c*.

Elle passe ensuite par les fentes *e* et *f* dans le premier compartiment d'agitation *g*, dans lequel a lieu une nouvelle agitation avec formation d'écume sous l'action de l'air injecté par *h*.

La majeure partie de l'écume s'introduit par les fentes *i k l* dans les 3 chambres à écume ou de décantation *m n o*, où elle s'élève lentement, tandis que les particules riches en schistes ou en cendres tombent sur les plans inclinés *p*. Ces particules, par suite de la différence de niveau dans les compartiments et de la force ascensionnelle des bulles d'air, passent en majeure partie dans la deuxième chambre d'agitation, où se reproduisent les mêmes phénomènes que dans la première.

Une autre partie de l'écume monte dans la partie supérieure de la chambre d'agitation et déborde dans la gouttière *q*. Au cours de cette ascension, les particules schisteuses ont également l'occasion de se séparer. Le rôle de la gouttière *q* est de parer à une surcharge momentanée des trois chambres de décantation.

L'écume de ces chambres, privée de particules schisteuses, passe également par-dessus bord dans la gouttière et finalement dans un canal collecteur d'évacuation.

Les chambres de décantation contiguës et alimentée par deux chambres d'agitation successives sont en réalité réunies en une seule, mais dont la section est calculée de manière que la résistance n'en soit pas augmentée, et, en fonctionnement normal, le débit se fait à proportion égale des deux cotés.

Le nombre des éléments, formés d'une chambre d'agitation et de trois chambres de décantation, et que la lavée parcourt en série, dépend de la nature du charbon traité. On peut réunir à volonté les produits de plusieurs éléments pour en former des produits finis ou des mixtes.

Les déversoirs sont réglables de manière à permettre de modifier la hauteur des colonnes d'écume.

La quantité d'air injectée est largement calculée pour suffire en toute circonstance à l'agitation et à la formation des écumes. La consommation d'une installation à 10 éléments ayant une capacité de 5 tonnes à l'heure est d'environ 10 mètres cubes par minute sous une pression de 2.500 à 3.000 millimètres d'eau; la pression est réglable par vanne pour chaque élément.

La force motrice mesurée au moteur, y compris par conséquent toutes les pertes, ne dépasse pas, étant donné qu'il n'y a pas d'autres organes en mouvement que le compresseur et la pompe, 10 à 12 chevaux.

En cas d'obstruction, on n'a qu'à remplacer les tuyaux d'injection par des tuyaux de rechange tenus prêts ou bien, dans des cas particulièrement graves ayant atteint plusieurs éléments, à envoyer de l'eau sous pression au lieu d'air par la tuyauterie qui porte les connexions et soupapes nécessaires.

Enfin, l'addition d'huile est assurée par un réservoir contenant la provision pour un poste et par une pompe à course réglable. La pompe s'arrête automatiquement en même temps que le fonctionnement du reste de l'installation, de sorte que toute perte inutile est évitée. La façon dont se fait l'addition d'huile n'est pas indiquée et paraît être une particularité importante de l'appareil. La nature de l'huile n'est pas non plus renseignée et le constructeur recommande l'emploi d'une huile qu'il fournit lui-même.

Les parois de l'appareil sont en bois.

#### B. — Schéma de la préparation des schlamms (fig. 2).

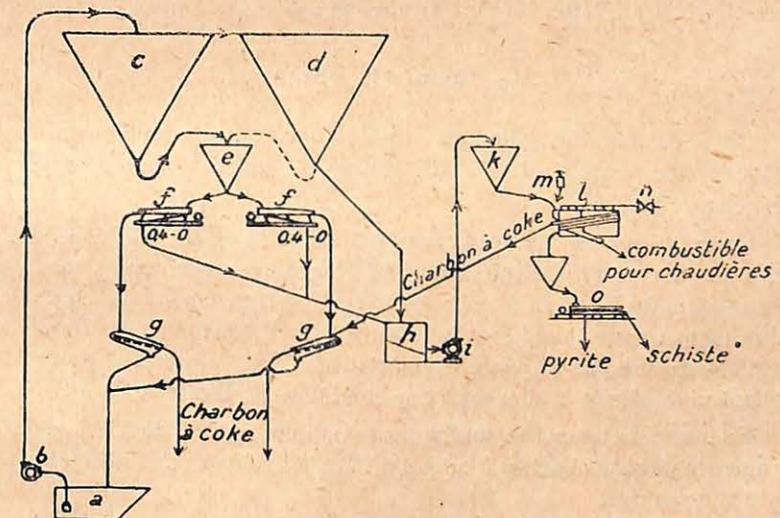


FIGURE 2.

Les schlamms du réservoir *a* sont refoulés par la pompe *b* dans le réservoir conique *c*, où se déposent les plus gros éléments, tandis que les plus fins débordent dans le réservoir *d*.

Le dépôt formé dans *c* passe par *e* aux tamis à secousses *f*, dont les trous ont 0,4 millimètre de passage et sur lesquels il est fortement arrosé.

Le refus égoutté sur les tamis *g* est employé comme charbon à coke. Ce qui traverse les tamis *f* est réuni au contenu du réservoir *d* dans le réservoir de 3 mètres cubes *h*, d'où le tout est envoyé par la pompe *i* dans le spitzkasten *K* de 5 mètres cubes.

Ce dernier alimente les appareils de flottage décrits plus haut, à  $2 \times 12$  éléments. Les six premiers éléments donnent du charbon à coke, les six autres un produit mixte utilisé comme combustible pour chaudières. Les schistes rejetés qui, par suite de l'addition de réactifs appropriés, contiennent la majeure partie de la pyrite, sont traités sur la table à secousses *o* pour obtenir séparément la pyrite, le schiste et éventuellement une certaine quantité de charbon qu'on peut ajouter au combustible pour chaudières.

Le charbon épuré donné par les écumes des 6 premiers éléments est envoyé sur les tamis *g* déjà cités, où la couche de charbon en grains de plus de 0,4 millimètre est assez épaisse pour servir de filtre au charbon fin flotté. Le tout est envoyé aux tours à fines.

### C. — Résultats obtenus.

Les 5 tonnes de schlamms traitées par heure proviennent du lavage, par heure de 125 à 150 tonnes de charbon, préalablement dépoussiéré à sec.

Les conditions suivantes avaient été imposées et ont été réalisées : Consommation d'huile inférieure à 500 grammes par tonne, teneur en cendres du charbon à coke inférieure à 8 %, teneur en cendres du charbon pour chaudières inférieure à 30 %, teneur en cendres des schistes rejetés par l'appareil supérieure à 70 %, proportion entre le charbon à coke et le charbon pour chaudière au moins égale à 2 : 1.

En outre, la teneur en soufre des schlamms, qui est de 2,6 %, a été ramenée dans le charbon à coke à 0,77 %, les schistes éliminés tenant 4,3 % de soufre.

Des résultats satisfaisants ont également été obtenus dans des essais effectués sur du charbon non dépoussiéré à sec au préalable.

L'auteur estime que les résultats ci-dessus sont tels que le prix de revient de cette préparation des schlamms n'a qu'une importance secondaire étant donné le grand avantage qui en résulte et qui ne consiste pas seulement dans la récupération de produits de valeur mais aussi, comme il a été constaté, dans une augmentation de la dureté du coke. Le procédé appliqué dans un lavoir existant n'exige aucune main-d'œuvre supplémentaire.

## Les Charbonnages de l'Etat Hollandais en 1923

---

Les données suivantes sont extraites du rapport de la Direction des Mines de l'Etat sur l'exercice 1923 et des renseignements complémentaires que celle-ci a bien voulu me fournir.

On trouvera plus loin le bilan au 31 décembre 1923 ainsi que le tableau des productions et des résultats financiers par tonne depuis le commencement de l'exploitation, c'est-à-dire depuis 1909.

Voici le compte de Profits et Pertes de l'exercice 1923 :

### CRÉDIT

Recettes diverses . . . . .	fl.	234.730,57
Compte d'exploitation des maisons . . . . .		410.806,75
Mine <i>Wilhelmina</i> . . . . .		4.571.807,32
Mines <i>Emma</i> et <i>Hendrik</i> avec fabrique de coke et chemin de fer. . . . .		10.438.430,90
Total. . . . .		15.655.775,54

### DÉBIT

Amortissements bureau central, écoles, églises, etc. . . . .		786.333,07
Id. maisons et baraques . . . . .		1.599.093,14
Id. mine <i>Wilhelmina</i> . . . . .		641.980,00
Id. mines <i>Emma</i> et <i>Hendrik</i> avec fabrique de coke et chemin de fer . . . . .		4.628.369,33
Réserve débiteurs . . . . .		100.000,00
Réserves générales . . . . .		1.621.625,58
Bénéfice . . . . .		6.240.000,00
Total. . . . .		15.655.775,54

Les résultats favorables, annoncés pour 1923 dans le rapports de l'an précédent, se sont réalisés.

La production a passé, de 2.085.928 tonnes en 1922, à 2.470.531 tonnes.

Les évènements de la Ruhr au début de 1923 ont provoqué l'augmentation des prix du charbon et du coke qui restèrent longtemps stationnaires et ne se mirent à baisser qu'à la fin de l'année.

Le prix de revient de la tonne de charbon, sans amortissements, fut de fl. 14,67 en 1923, contre fl. 16,23, en 1922. Les salaires, qui avaient baissé en 1922, remontèrent en 1923 mais le salaire journalier moyen de 1923 est cependant légèrement inférieur à celui de 1922.

Les circonstances ont permis de réaliser un bénéfice brut de fl. 15.655.775,54 qui laisse, après amortissements et réserves, un bénéfice net de 6.240 000 florins à verser à l'Etat, soit 8 % du capital de 78.000.000 de florins.

En outre, il fut possible, à l'aide des recettes, non seulement de payer d'importantes dépenses de premier établissements au siège en construction Maurits et aux autres sièges, mais aussi de verser à l'Etat hollandais une somme de fl. 10.313.665,48 pour régler les intérêts arriérés sur les capitaux investis dans l'entreprise depuis sa fondation, en 1902.

Cette somme figure à l'actif au poste « Caisse ».

Voici le compte des capitaux et intérêts dus à l'Etat pour 1923 :

Il était dû à l'Etat à la fin de 1922 . . . . .	fl.	85.299.142,68
Intérêts, en 1923, sur cette somme . . . . .		4.264.957,15
		<u>89.564.099,83</u>
A déduire : bénéfice de 1922 . . . . .	1.000.000	
et intérêts sur cette somme . . . . .	33.750	
		<u>— 1.033.750,00</u>
		Reste . . . . .
		88.530.349,83
A déduire à versement à l'Etat . . . . .	10.313.665,48	
et intérêts sur cette somme . . . . .	216.684,35	
		<u>— 10.530.349,83</u>
Reste dû à l'Etat le capital versé . . . . .		78.000.000,00

L'exploitation des sièges Wilhelmina, Emma et Hendrik s'est poursuivie normalement.

Les deux puits du siège en construction Maurits ont atteint la profondeur de 522 mètres. On y a commencé, aux étages à 391 et

455 mètres, des travaux préparatoires qui ont donné 1.769 tonnes de charbon.

On n'a rien fait dans la concession de Vlodrop. La somme portée en compte constitue les derniers frais d'un ancien sondage.

Il est à remarquer que la loi du 17 mars 1923 a autorisé la vente de 465 hectares de concessions pour la somme de 1.396.410 florins (soit 3.003 florins par hectare) qui a été déduite de la valeur des concessions.

Il s'agit : 1° de 290,5 hectares vendus à la Société des charbonnages réunis Laura et Vereeniging et situés à l'extrémité Est du domaine de l'Etat, au Nord de la concession Vereeniging, et entourés d'autre part par la frontière allemande ;

2° de 174,5 hectares vendus à N. V. tot exploitatie van Limburgsche steenkolenmijnen, société qui possède les Concessions Oranje-Nassau et Carl. Ce morceau était enclavé presque complètement entre les Concessions Oranje-Nassau, Carl et Laura.

La production par jour et les rendements des ouvriers sont résumés dans le tableau ci-joint :

	WILHELMINA			EMMA			HENDRIK		
	Production par jour de travail	Production par journée d'ouvrier		Production par jour de travail	Production par journée d'ouvrier		Production par jour de travail	Production par journée d'ouvrier	
		Fond	Fond et surface		Fond	Fond et surface		Fond	Fond et surface
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
1909-1911	641	0,87	0,67	—	—	—	—	—	—
1912	1045	1,06	0,83	—	—	—	—	—	—
1913	1190	0,98	0,78	—	—	—	—	—	—
1914	1258	1,03	0,81	541	0,57	0,42	—	—	—
1915	1647	1,09	0,86	1085	0,75	0,59	—	—	—
1916	1431	1,03	0,79	1487	0,70	0,56	—	—	—
1917	1592	1,04	0,80	1821	0,66	0,52	—	—	—
1918	1837	0,98	0,75	2160	0,64	0,47	585	0,60	0,43
1919	1804	0,83	0,64	2060	0,58	0,40	992	0,62	0,46
1920	1777	0,82	0,62	2609	0,70	0,47	1367	0,68	0,53
1921	1710	0,81	0,61	2792	0,72	0,47	1561	0,66	0,51
1922	2023	1,00	0,76	2939	0,78	0,54	1877	0,72	0,56
1923	2078	1,03	0,77	3324	0,87	0,62	2725	0,88	0,70

Détail du prix de revient des 3 sièges en exploitation :

	1919	1920	1921	1922	1923
Frais généraux . . fl.	3,33	2,89	2,81	1,77	1,60
Assurances sociales .	1,11	1,26	1,46	1,13	0,98
Indemnité de vie chère .	1,41	1,66	1,62	0,56	0,35
Salaires . . . . .	9,64	10,48	10 55	8,25	7,36
Bois, explosifs et autre matériaux . . . . .	5,28	7,06	3,43	3,05	3,11
Force motrice et divers .	1,95	2,87	1,91	1,45	1,27
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>21,72</b>	<b>26,22</b>	<b>21,79</b>	<b>16,23</b>	<b>14,67</b>
Prix de vente moyen par tonne . . . . .	22,81	28,01	20,33	16,50	18,93

Le nombre des ouvriers fut de 14.436 (13,531 en 1922) et celui des employés de 558 (594).

Le nombre des étrangers continue de diminuer 1.766 (1.833 en 1922), dont 1.449 Allemands (1,487) et 93 Belges (109).

Le mouvement du personnel a comporté 3.291 entrées (4.555 en 1922) et 2,386 sorties (4,867), il y a donc eu plus de stabilité parmi le personnel.

Le salaire journalier des ouvriers du fond fut de fl. 6,22 (6,30 en 1922), celui des ouvriers de la surface 4,69 (4,88), soit pour l'ensemble fl. 5,81 (5,87).

La valeur moyenne de la tonne de charbon, consommations comprises, fut de fl. 18,09 (17,94 en 1922) pour la mine Wilhelmina, de 19,22 (15,75) pour les mines Emma et Hendrik (charbon gras), soit 18,93 (16,50) pour l'ensemble.

La mine Wilhelmina fabriqua 198.273 tonnes de briquettes valant fl. 21,31 la tonne (17,10 en 1922).

Les mines Emma et Hendrik fournirent 267.638 tonnes de coke valant fl. 39,83 la tonne (33,59 en 1922).

Le nombre des accidents mortels fut de 15 (13 en 1922) et celui des accidents déclarés 2.718 (2.984 en 1922).

Les dépenses relatives aux accidents s'élevèrent à 685.941 florins dont 507.033 florins pour ceux de 1923 et le restant pour les accidents des années antérieures.

Depuis 1911, les mines de l'Etat sont leur propre assureur et elles ont dépensé de ce chef, de 1911 à 1923, 4.476.386 florins soit 2,99 % des salaires. En 1923, ce pourcentage ne fut que de 2,06.

Il n'y a rien à signaler en ce qui concerne les institutions en faveur du personnel qui sont importantes à ces charbonnages.

Le nombre des maisons et bâtiments à l'usage du personnel n'a guère varié en 1923.

L. LEBENS.

Productions totales et résultats financiers par tonne.

Année	PRODUCTION NETTE EN TONNES	Par tonne de production nette									
		Valeur	Prix de revient	Résultat brut		Amort. To-taux	Réserves versements	Réserves prélèvement	Amortiss. et réserves	Résultat net	
				Perte	Bé-néficé					Perte	Bé-néficé
<b>MINE WILHELMINA (avec fabrique de briquettes)</b>											
1909	141.829	7,41	5,83	—	1,58	1,58	—	—	—	—	—
1910	192.049	7,—	5,43	—	1,57	1,03	—	—	—	—	0,54
1911	246.031	6,93	5,25	—	1,68	0,72	—	—	—	—	0,96
1912	315.709	7,33	5,38	—	1,95	0,96	—	—	—	—	0,99
1913	358.164	8,17	6,02	—	2,15	1,31	—	—	—	—	0,84
1914	382.428	8,21	5,92	—	2,29	0,36	—	—	—	—	1,93
1915	450.298	9,53	6,20	—	3,33	1,14	—	—	—	—	2,19
1916	437.997	11,83	7,87	—	3,96	1,84	—	—	—	—	2,12
1917	488.632	15,16	9,34	—	5,82	0,73	—	—	—	—	5,09
1918	562.228	18,30	13,10	—	5,21	0,62	—	—	—	—	4,59
1919	548.359	22,55	17,59	—	4,98	0,51	—	—	—	—	4,47
1920	547.403	28,65	22,23	—	6,43	1,01	—	—	—	—	5,41
1921	523.388	21,82	18,89	—	2,93	0,72	—	—	—	—	2,21
1922	616.958	19,02	12,68	—	6,34	0,78	—	—	—	—	5,56
1923	631.685	19,22	12,02	—	7,19	1,02	—	—	—	—	6,18
<b>MINES EMMA et HENDRIK (avec fabrique de coke) (1)</b>											
1914	164.329	8,04	8,60	0,56	—	1,63	—	—	—	2,19	—
1915	333.156	9,75	7,83	—	1,92	1,92	—	—	—	—	—
1916	455.033	13,02	10,10	—	2,92	1,76	—	—	—	—	1,16
1917	557.237	16,43	13,94	—	2,50	1,19	—	—	—	—	1,30
1918	840.045	22,73	19,88	—	2,85	1,62	—	—	—	—	1,24
1919	927.937	26,11	24,18	—	1,94	1,72	—	—	—	—	0,21
1920	1.224.807	34,89	28,—	—	6,89	2,86	—	—	—	—	4,03
1921	1.331.973	22,16	22,93	0,77	—	1,71	—	—	—	2,48	—
1922	1.468.970	18,04	17,72	—	0,32	1,87	—	—	—	1,55	—
1923	1.838.846	21,11	15,58	—	5,53	2,52	—	—	—	—	3,01
<b>ENSEMBLE (2)</b>											
1914	546.757	8,24	6,72	—	1,52	0,79	—	—	—	—	0,73
1915	783.455 (3)	9,68	6,89	—	2,79	1,51	—	—	—	—	1,28
1916	893.031 (4)	12,53	9,—	—	3,52	1,84	—	—	—	—	1,68
1917	1.045.869 (5)	15,96	11,79	—	4,17	1,52	1,21	—	2,73	—	1,43
1918	1.402.273	21,51	17,16	—	4,35	1,45	1,47	—	2,92	—	1,43
1919	1.476.297	26,43	21,72	—	4,71	1,49	1,18	—	2,67	—	2,03
1920	1.772.211	33,45	26,22	—	7,24	3,05	1,99	—	5,04	—	2,20
1921	1.855.362	22,64	21,79	—	0,85	1,78	—	0,92	0,85	—	—
1922	2.085.928	18,77	16,23	—	2,54	1,92	0,14	—	2,06	—	0,48
1923	2.470.531 (6)	21,01	14,67	—	6,34	3,10	0,71	—	8,81	—	2,53

(1) Mine Hendrik depuis 1918. — Fabrique de coke depuis 1919.

(2) Mine Hendrik depuis 1918.

(3) En outre, 503 tonnes de la mine Hendrik, donc au total 783.957 tonnes.

(4) » 6.767 » » » » 899.797 »

(5) » 46.459 » » » » 1.092.327 »

(6) » 1.769 » » Maurits » 2.472.300 »

## ACTIF

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1923

## PASSIF

	Solde au 31 décemb. 1922 après amortissements de 1909 à 1922	Solde au 31 décemb. 1923 sans les amortissements de 1923	Amortissements de 1923	Solde au 31 décembre 1923 après les amortissements	Solde au 31 décemb. 1923	
<b>GÉNÉRALITÉS</b>						
Terrains non bâtis . . . . .	66.000,—	66.000,—	1.000,—	65.000,—	Etat hollandais . . . . .	78.000.000,—
Bureau central . . . . .	571.000,—	596.938,54	104.936,54	492.002,—	Créditeurs . . . . .	3.476.890,77
Habitations . . . . .	16.570.000,—	16.964.709,10	1.515.343,14	15.449.365,96	Réserve pour la loi sur les accidents . . . . .	3.074.447,84
Moyens de transport . . . . .	1,—	1,—	—	1,—	Réserve pour débiteurs . . . . .	400.000,—
Concessions et sondages . . . . .	3.256.933,96	2.583.806,59	—	2.583.806,59	Réserve pour magasins . . . . .	300.000,—
Participations dans d'autres entreprises . . . . .	221.287,50	470.287,50	—	470.287,50	Réserves générales . . . . .	2.938.000,—
Baraques pour ouvriers . . . . .	85.001,—	83.751,—	83.750,—	1,—	Solde du compte de profits et pertes . . . . .	6.240.000,—
Ecoles et églises . . . . .	273.002,—	273.002,—	282.986,—	16,—		
Autres bâtiments . . . . .	699.000,—	228.735,13	53.727,13	175.008,—		
Chemins, égouts, plantations, éclairage . . . . .	1.474.000,—	1.473.799,80	67.799,80	1.406.000,—		
Entrepôt à Amsterdam . . . . .	—	5.883,60	883,60	5.000,—		
	23.216.225,46	22.746.914,26	2.100.426,21	20.646.488,05		
<b>MINE WILHELMINA</b>						
Frais généraux d'installation . . . . .	10.000,—	2.000,—	1.999,—	1,—		
Terrains . . . . .	710.000,—	710.000,—	18.000,—	692.000,—		
Premier établissement d'exploitation . . . . .	1.725.074,—	1.725.074,—	236.991,—	1.488.083,—		
Service électrique . . . . .	741.003,—	737.003,—	206.991,—	530.012,—		
Fabrique de briquettes . . . . .	178.002,—	178.002,—	177.999,—	3,—	2.710.099,—	
	3.364.079,—	3.352.079,—	641.980,—			
<b>MINE EMMA</b>						
Frais généraux d'installation . . . . .	891.000,—	818.000,—	24.000,—	794.000,—		
Terrains . . . . .	1.228.000,—	1.319.453,58	26.453,58	1.293.000,—		
Premier établissement d'exploitation . . . . .	6.121.058,—	6.230.887,63	1.143.803,63	5.087.084,—		
Service électrique . . . . .	4.937.003,—	5.035.798,82	813.786,82	4.222.012,—		
Fabrique de coke . . . . .	2.663.010,—	4.312.172,15	573.156,15	3.739.016,—		
Chemin de fer Nuth-Mine Hendrik . . . . .	2.728.002,—	2.766.625,35	593.619,35	2.173.006,—	17.308.118,—	
	18.568.073,—	20.482.937,53	3.174.819,53			
<b>MINE HENDRIK</b>						
Frais généraux d'installation . . . . .	1.872.000,—	1.735.000,—	44.000,—	1.691.000,—		
Terrains . . . . .	2.377.000,—	2.377.367,97	53.367,97	2.324.000,—		
Premier établissement d'exploitation . . . . .	8.129.031,—	8.700.625,02	1.079.560,02	7.621.065,—		
Service électrique . . . . .	668.003,—	679.631,81	276.621,81	403.010,—	12.039.075,—	
	13.046.034,—	13.492.624,80	1.453.549,80			
<b>MINE MAURITS</b>						
Frais généraux d'installation . . . . .	2.228.200,60	2.298.004,37	—	2.298.004,37		
Terrains . . . . .	2.558.889,42	2.416.195,86	—	2.416.195,86		
Premier établissement d'exploitation . . . . .	7.542.902,95	9.489.773,33	—	9.489.773,33		
Briqueterie . . . . .	485.600,—	485.701,32	285.000,—	200.000,—	14.403.973,56	
	12.814.992,97	14.688.973,56	285.000,—			
<b>MINE PRÈS DE VLODROP</b>						
	668.662,40	759.095,74	—		759.095,74	
<b>Magasins</b> . . . . .	4.167.668,14	4.763.920,97	—	—	4.763.920,97	
<b>Stocks</b> . . . . .	360.470,30	541.289,85	—	—	541.289,85	
<b>Caisse</b> . . . . .	3.138.257,66	12.702.983,58(1)	—	—	12.702.983,58	
<b>Débiteurs</b> . . . . .	6.828.298,15	8.554.294,86	—	—	8.554.294,86	
<b>TOTAUX</b> . . . . .	86.172.761,08	102.085.114,15	7.655.775,54	94.429.338,61	94.429.338,61	

(1) Y compris fl. 10.313.665,48 versés à la Caisse de l'Etat.